

IL Y A EU AUSSI EN 2012... & IL Y AURA EN 2013...

- ⇒ La poursuite de l'amélioration des infrastructures nécessaires à notre vie associative et aux activités bénévoles, véritable ciment de notre vie locale.
- ⇒ Un travail de fond sur la promotion touristique de notre canton et du Lézézou. Les discussions engagées avec l'Office de Tourisme du Lézézou—dans le cadre de son évolution—vont déboucher sur une dynamique forte, et une nouvelle gestion de notre point d'accueil cantonal.
- ⇒ La collaboration historique de nos quatre communes : en 2012, nous avons pris ensemble les décisions importantes pour l'avenir de notre canton au sein du Lézézou, pour la mise en place de nouveaux services, pour l'acquisition de matériel (sono portative du canton) En 2013, nous ferons de même, dans le même esprit.

NOTRE LEVEZOU—TERRITOIRE D'AVENIR

Au cours des derniers jours de 2012, la presse locale s'est faite l'écho de la mobilisation conduite par tous les élus du Lézézou face à l'autisme de la Préfecture de l'Aveyron quant à la volonté de développement du Lézézou.

Ce dossier revêt deux aspects complémentaires.

- d'abord, depuis plusieurs années, la décision a été prise par les élus de fusionner les deux communautés de communes de Lézézou-Pareloup et de Pays de Salars afin de disposer d'un outil unique, moderne et performant, permettant de porter nos politiques publiques dans l'avenir. Le parcours administratif a été franchi (délibérations de toutes les communes, des communautés de communes, passage devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale...) mais depuis plus d'un an, le Préfet de l'Aveyron n'a pas pris acte de ces décisions en ne signant pas l'arrêté de périmètre fixant les contours de la nouvelle intercommunalité. **Nous demandons aujourd'hui expressément que Mme le Préfet remédie sans délai à cette situation de blocage manifeste.**

- ensuite, les territoires sont aujourd'hui appelés à se doter d'outils de planification de leur développement futur, dans tous les domaines, les 'Schémas de Cohérence et d'Organisation Territoriale' (SCOT). La volonté du Lézézou, depuis des décennies, est d'être maître de son développement et de ses orientations. Nous considérons que nos particularités rurales, la force de notre identité, notre modèle de développement basé sur la coexistence de bourgs-centres dynamiques et dotés des services indispensables à la vie locale, mais aussi la réalité de politiques publiques et des initiatives privées qui renforcent notre dynamique justifient pleinement cette demande. L'Etat départemental, lui, nourrit des visions différentes, et souhaite notamment écarteler notre territoire en en rattachant la moitié au SCOT du Ruthénois et l'autre moitié au SCOT du Sud Aveyron. **Nous refusons cette vision réductrice et mortifère de notre territoire et nous battons pour en préserver l'unité et l'identité.**

Au cours de prochaines semaines, toutes les énergies seront nécessaires dans ce combat et nous ferons appel à vous pour nous aider à démontrer la force de notre détermination et la puissance de l'élan de vie de notre Lézézou.

PAROLE DE REMPLACANTE DU CONSEILLER GENERAL



Depuis 2011, un chantier important s'est ouvert autour de la valorisation des productions agricoles majeures du Lézézou, et aussi des circuits de distribution astucieux que nous pourrions imaginer pour les mettre en valeur et en améliorer la notoriété.

Dans le cadre du projet porté par le Conseil Général 'un Territoire, un Projet, une Enveloppe', le Lézézou a bénéficié d'une démarche expérimentale qui s'est concrétisée par de nombreuses actions autour de l'agriculture.

La question transversale de la mise en valeur de nos savoir-faire pastoraux m'a particulièrement mobilisée et nous sommes actuellement en train d'achever la mise au point d'un plat délicieux, cuisiné à partir de nos trois viandes (agneau, veau, porc) et qui pourrait prochainement être proposé dans nos repas champêtres en partenariat avec les associations locales avant de se généraliser.

Cette volonté identitaire ne s'arrêtera pas là puisque notre souhait est de se donner les moyens de mettre au point un menu du Lézézou, véritable repère identitaire gastronomique pour touristes et autochtones.

QUELQUES DOSSIERS A VENIR :

⇒ **AIRES de COVOITURAGE** : afin de répondre aux nouvelles habitudes prises par un nombre croissant d'automobilistes, par un partenariat innovant entre le Conseil Général et notre communauté de communes, nous créerons dans les prochains mois, à titre expérimental, deux zones de co-voiturage, l'une sur la RD 911, au droit du carrefour avec la RD 654, et l'autre sur la RD 29, près de Branque.

⇒ **Le partenariat Conseil Général / Aveyron Expansion / EDF / Communauté de Communes Lézézou-Pareloup** : initié à travers le Pôle d'Excellence Rurale du Lézézou, ce partenariat prend aujourd'hui une véritable dimension prospective et nous permettra d'envisager d'ambitieux programmes d'investissement pour les vingt années qui viennent.

⇒ **Les projets des communes de notre canton : réhabilitation mairie et salle des fêtes de Ségur, RD en traverse à Saint Léons, lotissement à Saint Laurent...** A tous les niveaux, plus que jamais, une mobilisation forte sera nécessaire pour en permettre le financement et la réalisation.

arnaudviala.wordpress.com

Ce blog est un lien 'en temps réel' pour ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à le visiter.

CANTON DE VEZINS DE LEVEZOU BULLETIN CANTONAL 8



Comme vous y êtes habitués, j'ai plaisir à vous adresser ce bulletin de mon activité sur notre canton et au sein de l'assemblée départementale au cours de l'année écoulée.

Vous y retrouverez les dossiers qui ont marqué notre vie locale au cours des douze derniers mois, mais aussi les grands traits de mon travail au Conseil Général, et bien sûr, un coup d'œil vers l'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture de ces quelques pages.

2012 a été une année particulière : dans un contexte de crise économique profonde, qui touche désormais tous les Français à des niveaux variés, notre pays avait à faire des choix politiques décisifs pour les 5 années qui arrivent. En mai et juin derniers, la démocratie a décidé d'une alternance au plus haut niveau de l'Etat. De nouveaux gouvernants ont pris place, découvrant la gravité d'une situation macro-économique qui ne laisse que peu de place aux promesses électorales inconsidérées... La France souffre et ses dirigeants—quels qu'ils soient—ont bien du mal à soulager les angoisses de ceux qui perdent leur travail et de l'immense majorité de gens pour lesquels les fins de mois sont plus que difficiles.

L'Aveyron n'est pas épargné par cette crise, même si notre département a mieux résisté que d'autres territoires, récompense à la bonne gestion de ceux qui font l'économie et confirmation que notre modèle économique, celui de l'ancrage territorial, des PME, d'un tissu agricole, commercial, artisanal de proximité, est le seul qui vaille et qu'il nous faut continuer de nous battre pied à pied pour le faire perdurer et maintenir notre dynamique locale. Les collectivités s'y emploient, Conseil Général en tête, en faisant des choix de plus en plus difficiles pour préserver l'essentiel, comme vous le montreront les lignes qui suivent.

Ce sont ces convictions qui animent mon action quotidienne à votre service depuis bientôt dix ans. Par cette synergie des collectivités, de tous les entrepreneurs, des acteurs associatifs locaux, nous avons réussi - sans toujours nous en rendre compte—à moderniser notre canton, à le rendre plus fort et plus attractif, à donner au Lézézou la place qu'il mérite en Aveyron, à imposer l'idée que le monde rural est vivant, qu'il est maître de son avenir, qu'il a le droit de se développer.

Ce combat n'est pas gagné, loin de là, mais nous le mènerons jusqu'au bout, avec toute la force que votre confiance me donne.

En vous adressant mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de sérénité pour 2013, je vous assure de mon engagement, de ma détermination, et de mon dévouement à votre service.

PERMANENCES CANTONALES

Les dates de mes prochaines permanences sont les suivantes :

- **mardi 5 février 2013 de 16 h à 18 h** à la mairie de Ségur,
- **jeudi 7 février 2013 de 16 h à 18 h** à la mairie de Saint Laurent,
- **vendredi 8 février 2013 de 16 h à 18 h** à la mairie de Saint Léons,
- **les mercredis habituellement de 8 h à 12 h** à Vezins.

Des contraintes de dernière minute pouvant me conduire à les modifier, elles sont toujours confirmées par voie de presse et par affichage dans les mairies.

En dehors de ces moments, je suis toujours joignable et disponible pour vous rencontrer.

Portable : 06 10 77 71 70 ; domicile : 05 65 58 89 01 ; fax au 05 65 60 93 12 ; mail : arnaud.viala@hotmail.fr

LE CONSEIL GENERAL DE L'AVEYRON

DEMAIN UN DEPARTEMENT—DEMAIN UN CANTON

Depuis quelques années, les majorités politiques qui se sont succédées ont entrepris de réformer la représentation des Français au sein de leurs départements. Nos Conseils Généraux, issus de la Révolution Française, sont en effet appelés à évoluer car le conseil constitutionnel juge leur adaptation aux nouvelles données démographiques insuffisante. Deux enjeux se croisent :

- **Quelles compétences laisse-t-on exercer à ce niveau de proximité ?** Actuellement, si les conseils généraux sont 'spécialisés' dans le volet social, les routes et les collèges, ils n'en demeurent pas moins compétents pour intervenir dans tous les champs d'action et de développement de leur territoire. C'est ainsi que notre Conseil Général de l'Aveyron a toujours accompagné les projets des communes, des associations, au niveau patrimonial, culturel, sportif... Il en va pour nous d'une solidarité infra-départementale entre les zones les plus dotées et celles dont le dynamisme a besoin d'être soutenu. *Il est essentiel que cette large capacité à agir du Département soit préservée.*
- **Comment s'organise la représentation des citoyens et des territoires au sein de l'assemblée départementale ?** Actuellement, l'Aveyron est divisé en 46 cantons qui sont chacun représentés par un(e) élu(e) accompagné de son remplaçant. Ce système est extrêmement favorable à nos zones rurales, où, bien souvent, le nombre d'habitants du canton est moindre qu'en ville. Il permet une gestion équilibrée des projets du Département, et une réelle prise en compte des défis de la ruralité. En 2011-2012, un premier projet de réforme visait à réduire massivement le nombre de cantons (l'Aveyron en aurait eu 29 au lieu de 46) et à en faire les territoires d'élection de 'conseillers territoriaux' siégeant à la fois au Département et à la Région. Ce projet est abandonné. La nouvelle proposition consiste à diviser en deux le nombre de cantons (passer de 46 à 23) et d'y faire élire deux représentants par canton (un homme et une femme) siégeant tous deux au Département en tant que 'conseillers départementaux'. Loin de toute considération politique, ce projet pose aussi la question de la place du monde rural dans nos instances, et de la prise en compte de ce qui y est essentiel. *Il appelle à mes yeux la plus grande vigilance, d'autant plus que le canton, fort de ses plus de 200 ans d'existence, est un maillon essentiel de la vie locale.*

L'AVEYRON A L'HEURE DES CHOIX

Les contraintes budgétaires que je décrivais dans ce même bulletin voilà un an ne se démentent évidemment pas. Elles se sont confirmées et accrues et conduisent à des choix cruciaux pour l'avenir.

- Dans le cadre de la préparation du budget 2013, voilà les grandes orientations qui ont été retenues :
- ne rien abandonner de nos champs d'intervention afin de ne pas grever le développement de l'Aveyron. Certaines aides sont revues à la baisse, mais notre volonté est de continuer à œuvrer au plus près de vos préoccupations.
 - La charge fiscale ne sera pas augmentée. Les taux d'imposition ne bougeront pas, car nous savons que la situation est difficile pour tous.
 - La gestion du volet social, vital pour les plus fragiles d'entre nous, doit être optimisée.
 - Les grands programmes (routier, d'infrastructure, d'accompagnement de l'économie sous toutes ses formes) doivent perdurer.

Malgré cette volonté, des réductions de coût sont inévitables :

- lors de leur départ en retraite, certains agents de la collectivité ne seront pas remplacés (environ 120 sur un total de 1800 et sur une période de plusieurs années).
- Les familles vont être appelées à contribuer de nouveau au coût des transports scolaires.
- L'ensemble des frais courants de notre collectivité sont limités au maximum.

C'est pour préserver l'avenir que nous devons avoir le courage de prendre ces décisions.

L'AVEYRON EN MOUVEMENT

Malgré les effets de la crise et ses conséquences sur nos projets et notre activité, il est indispensable de se projeter dans l'avenir et de se doter de tous les atouts qui nous permettront de rester dans la course.

Au-delà des grands chantiers qui se poursuivent et qui façonnent notre département (RN 88 en particulier), c'est la notoriété de l'Aveyron qui nous préoccupe beaucoup. Faire connaître nos richesses, nos différences, notre identité, ce qui fait de notre département un lieu vivant, dynamique, attractif, est essentiel. Cela permet d'attirer des touristes, mais aussi de générer de l'activité économique et de faire connaître et vendre nos produits emblématiques.

Depuis l'essor d'internet et la multiplication des initiatives dans ce domaine, le nombre de sites Comme tous et d'utilisations de l'image de l'Aveyron se multiplient et sont parfois devenus illisibles.

Soucieux d'une dynamique positive et porteuse de tous les acteurs qui font l'Aveyron, le Conseil Général a décidé de lancer une large concertation pour définir une communication moderne et partagée par tous.

Cette opération de 'marketing territorial' se concrétisera par un slogan unique, un message clair, et une opération partagée par tous.

Belle manière de poursuivre et d'élargir la démarche 'Fabriqué en Aveyron' qui estampille désormais plus de 1000 produits de notre territoire.

LE CONSEIL GENERAL & NOTRE CANTON

LES POINTS INFOS SENIORS

Les deux résidences intergénérationnelles de Ségur et Vezins, qui viennent de célébrer leurs dix années de fonctionnement, étaient déjà des dispositifs innovants de par leur fonctionnement lors de leur ouverture en 2002.

Depuis, leur caractère avant-gardiste ne s'est pas démenti grâce à la volonté partagée des quatre communes de notre canton d'en faire les têtes de ponts d'un réseau de services locaux à nos aînés. C'est ainsi que se sont développés; au travers de l'action du milieu associatif et de nos animatrices, des animations, la renaissance de nos bibliothèques, et tout à fait récemment, des services essentiels tels que le portage de repas.

En parallèle, nous avons également souhaité que ces résidences soient incluses dans un réseau départemental, et nous avons donc été les premiers signataires d'une convention avec le Conseil Général au terme de laquelle nos résidences sont devenues des 'points infos seniors', les animatrices étant à même de dispenser toutes les informations utiles sur les différents accompagnements et prestations administrés par le Conseil Général.

La contrepartie financière versée par le Département a permis de renforcer l'équipe d'animation et le premier bilan est prometteur, tant en termes de variétés des demandes que de fréquence des sollicitations. Il y a un besoin local d'information ; la convention sera donc prorogée.

Le Conseil Général en 2012 sur notre canton, c'est AUSSI...

- ⇒ L'accompagnement des travaux de réseaux de la commune de Saint Laurent de Lévézou.
- ⇒ La réédition de l'ouvrage *Al Cantou* de notre canton, en partenariat avec le SIVOM cantonal.
- ⇒ L'aide apportée au SIVOM pour les séances de cinéma itinérant organisées sur les quatre communes tout au long de l'année.
- ⇒ Une aide exceptionnelle à la manifestation des chiens de bergers 2012 puisqu'il s'agissait du concours national.
- ⇒ L'opération aménagement foncier / chemins ruraux des communes de Vezins et St Laurent dans le cadre du programme 'Un Territoire, un Projet, une Enveloppe'.
- ⇒ L'aide technique du Conseil Général et d'Aveyron Expansion à la mise en place de l'ambitieux dispositif d'accompagnement de l'économie locale par notre communauté de communes, et l'effort colossal programmé sur la zone d'activités intercommunale de la Glène.

DES INFRASTRUCTURES D'AVENIR

Etre un canton rural moderne, c'est se doter des équipements indispensables à la vie du 21ème siècle. Nos communes l'ont bien compris et le Conseil Général les accompagne dans leurs réalisations ambitieuses et porteuses d'avenir.

2012 a offert un florilège de chantiers qui signent la dynamique de notre territoire :



A St Laurent, assainissement et réseaux, dans le bourg.

A St Léons, Espace Jean-Henri Fabre, qui surplombe désormais le bourg Saint Léonsais.



A Ségur, achèvement de la boulangerie-épicerie.

A Vezins, assainissement et réseaux de La Clau et Espace Vézinois qui s'érige.



MICROPOLIS

Encore une fois en 2012, Micropolis s'est préoccupé de préparer sa saison 2013 en prévoyant les nouveautés capables d'attirer les quelques 75 000 visiteurs payants accueillis chaque année.

Le fameux espace des fourmis est actuellement en travaux.



Comme à l'accoutumée, les habitants de notre canton auront la primeur de toutes les nouveautés lors de la désormais traditionnelle 'journée portes ouvertes' que nous organiserons au moment de la réouverture des lieux après la courte pause hivernale. Comme chaque année, une invitation vous parviendra, mais vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du **dimanche 16 mars, de 10 heures à 16 heures**, et également noter que si d'aventure vous ne receviez pas votre courrier individuel, vous n'en êtes pas moins les bienvenus lors de cette journée.

LES ROUTES DEPARTEMENTALES de notre CANTON—RD 611

Comme annoncé précédemment, le printemps 2012 a vu se réaliser la deuxième tranche de travaux de modernisation de la RD 611 (liaison entre Ségur et la RD 28 à Vacquières), entre Villefranquette et la RD 28.

Le chantier sur ce tronçon, réalisé par l'entreprise Conte, s'est déroulé dans des conditions optimales grâce au concours des propriétaires et riverains que nous remercions très sincèrement.

Au final, cet itinéraire est considérablement amélioré et permet une meilleure desserte locale.

